

INITIATION AU DROIT DU MULTIMÉDIA, À LA PI

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

toute personne souhaitant intégrer le numérique dans son organisation professionnelle

Pré-requis

comprendre les diverses responsabilités et les obligations dans le digital comprendre l'injure, la diffamation, l'outrage... comprendre le droit de la propriété intellectuelle (Droits d'auteur, licence créative commons...) maîtriser les problématiques du respect de la vie privée, le droit à l'image, la CNIL, le RGPD

Description / Contenu

LES DIVERSES RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS LÉGALES La netiquette : règles de savoir vivre sur Internet

Les mentions légales

Les différentes responsabilités :

- Responsabilité de l'hébergeur
- Responsabilité en tant qu'éditeur
- Responsabilité du site marchand

Les délits les plus importants sur le web (Diffamation, injures publiques, usurpation...)

LES DROITS D'AUTEUR

Qui bénéficie des droits d'auteur ?

Le droit moral

Les droits patrimoniaux

Les licences créatives commons et comment les trouver

Comment protéger une œuvre ?

Les droits d'auteur et les réseaux sociaux

LA VIE PRIVÉE

Le droit à l'image : article 9 du code civil

Le rôle de la CNIL

Le RGPD :

Différence entre un règlement et une loi

Les grandes lignes des 99 articles

Pourquoi le RGPD était nécessaire

Les obligations que cela entraîne

Le DPO

Modalités pédagogiques

8 participants maximum, un poste par stagiaire. La formation est constituée d'apports théoriques, de démonstrations et de mises en pratique basées sur des exercices applicatifs réels.

Moyens et supports pédagogiques

ressources OPQUAST <https://checklists.opquast.com/fr/assurance-qualite-web/>



Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation continue via des exercices applicatifs et/ou des ateliers de mise en pratique. Évaluation en fin de stage par la complétion d'un questionnaire et/ou d'une certification officielle issue du Répertoire Spécifique. Émargement quotidien d'une feuille de présence (en présentiel ou en ligne). Complétion par le formateur/la formatrice d'un suivi d'acquisition des objectifs pédagogiques. Remise d'une attestation individuelle de réalisation